

Soigner les vignes et les arbres fruitiers par les plantes

Cette formation est labélisée Ecophyto. Elle vous permet donc, en plus du suivi d'un module à distance complémentaire, de renouveler votre Certiphyto.

Public cible

Viticulteurs et arboriculteurs bio.

Objectifs

- S'approprier la législation quant à la fabrication, la vente, l'utilisation et la communication des préparations naturelles, - Maîtriser la diversité des préparations naturelles, leurs modes d'action, les modalités d'application, - Savoir réaliser et utiliser des préparations naturelles sur leur exploitation,

Enjeux

Les préparations naturelles à base de plantes (purins, décoctions, tisanes, etc...) sont une alternative intéressante à l'utilisation de produits phytosanitaires. Elles permettent également un ajustement de la fertilisation organique aux besoins nutritionnels des cultures. La formation proposée vous permettra de comprendre les fondamentaux du soin des plantes par les plantes et d'appréhender la fabrication des préparations à base de plantes.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Réglementation sur les préparations naturelles peu préoccupantes.
- Normes des engrais foliaires.
- Législations sur les préparations naturelles réalisées à la ferme.
- Les recettes de fabrication (décoction, fermentation, tisanes).
- Les utilisations et les modalités d'application (dilution, emploi en foliaire ou au sol, point de vigilance).
- Présentation de la flore utilisable dans les préparations : consoude, oignon, ortie, fougère...
- Présentation de leurs usages et de leur mode d'action.
- Le formateur présentera :
 - * Le matériel de fabrication (cuve, tamis, filtre).
 - * Le matériel d'application des préparations naturelles (pulvérisation/poudrage).

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

20 févr 2025

à définir

Gérard AUGÉ, agronome et pédologue pas de NDA

09:00 - 17:00 (7hrs)

34000

Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

--

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 18/02/2025

Tarifs

Adhérent 252€

Non adhérent 252€

Non agricole 220€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements

Morgane MAITREJEAN

morgane.maitrejean@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

Code postal : _____

Commune _____
--
Courriel _____
Téléphone _____
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))